

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02631

Numéro SIREN : 450 787 544

Nom ou dénomination : 3 L ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/016487

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	361 843	197 638	164 205	162 861	1 344	0. 83
	Autres immobilisations corporelles	11 942	11 942				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	4 683		4 683	4 683		
	Prêts	133 159		133 159	261 807	128 648-	49. 14-
	Autres immobilisations financières						
	Total II	511 627	209 580	302 047	429 351	127 304-	29. 65-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	296		296	296		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	317 785		317 785	272 220	45 564	16. 74
	Autres créances	79 948		79 948	219 936	139 987-	63. 65-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	340 759		340 759	339 504	1 255	0. 37
	Disponibilités	208 053		208 053	919 855	711 802-	77. 38-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	946 842		946 842	1 751 812	804 970-	45. 95-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 458 468	209 580	1 248 888	2 181 163	932 274-	42. 74-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

133 159

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000	3 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	264 972-	27 102-	237 870-	877. 68-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	222 993-	237 870-	14 876	6. 25
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	484 965-	261 972-	222 993-	85. 12-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	313 482	285 006	28 476	9. 99
	Total III	313 482	285 006	28 476	9. 99
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 006 657	984 832	21 824	2. 22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	364 622	1 149 137	784 515-	68. 27-
	Dettes fiscales et sociales	25 093	159	24 934	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	24 000	24 000		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 420 372	2 158 129	737 757-	34. 19-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 248 888	2 181 163	932 274-	42. 74-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 420 372 2 158 129

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 248 888.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 041 167.26 Euros et dégageant un déficit de 222 993.35- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le fournisseur GE Renewable Energy qui est en charge de la maintenance du parc éolien doit indemniser la société 3LE à hauteur de 124 829 € en raison de la mise en indisponibilité du parc durant lapériode de décembre 2020 à décembre 2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 09 859
Total	2 09 859

Refacturation des disponibles du parc déc 2020 à déc 2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 174
Dettes fiscales et sociales	127
Autres dettes	24 000
Total	36 301

Les autres dettes correspondent à la provision de frais de gestion d'Unifergie sur le contrat de crédit -bail initial.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

3 L ENERGIES SARL
Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €
Siège social : Route de Toulouse
31540 MONTEGUT-LAURAGAIS
450 787 544 RCS TOULOUSE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
22 JUIN 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 222 993 €, de la manière suivante :

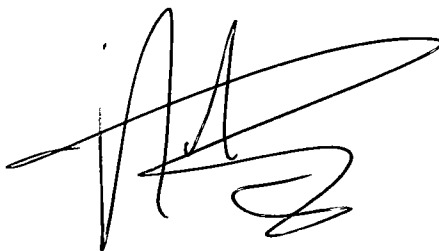
- Au compte « Report à nouveau »..... -222 993 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, likely representing the legal representative of the company.